

Janvier 2023

LES INFOS

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES VANS EN CÉVENNES

Numéro spécial reportages

- La crèche « Les Poussins »
- Le service SPANC

Zoom sur...

Le budget

Les communes

Reportages :

- La crèche « Les Poussins »
- Le service SPANC

Dossiers

- Le Projet de territoire
- L'avancement de la fibre
- Le projet alimentaire (PAiT)
- Un territoire TEPOS

Rétrospective

Ce qu'il s'est passé en 2022
dans nos services

Petites annonces

Crèche « Les Poussins » © CDC du Pays des Vans en Cévennes

110 place Fernand AUBERT, 07140 LES VANS - www.cdc-vansencevennes.fr - accueil@cdc-vansencevennes.fr - 04 75 37 41 22LES ASSIONS - BANNÉ - BEAULIEU - BERRIAS-ET-CASTELJAU - CHAMBONAS - GRAVIERES - MALARCE-SUR-LA-THINES - MALBOSC - MONTSELGUES
ST-ANDRE-DE-CRUZIERES - STE-MARGUERITE-LAFIGERE - ST-PAUL-LE-IEUNE - ST-PIERRE-ST-JEAN - LES SALELLES - LES VANS

Ensemble pour un projet de territoire...

Au moment de l'écriture de cet édit, les fêtes de fin d'année approchent à grands pas ; je vous souhaite qu'elles soient belles et festives, en famille ou entre amis et pour la nouvelle année, permettez-moi de vous présenter mes vœux les plus sincères. Que 2023 vous apporte la santé, le bonheur, et la réussite dans vos projets.

En 2022, nous avons complété notre communication par le site internet qui est maintenant en ligne, vous pouvez suivre la vie de notre collectivité au plus près.

Dans ce bulletin, vous trouverez un résumé de nos actions et les sujets du moment, par exemple le point sur le développement de la fibre ou notre engagement pour un Territoire à Energie Positive (TEPOS).

Le sujet essentiel que nous conduisons est la mise en place d'un Projet de territoire. La réflexion a démarré avec un séminaire le 3 juin dernier qui a rassemblé de nombreux élus de nos 15 communes ainsi que les personnels de la Communauté de communes et des Communes.

Ce projet doit permettre de centrer nos actions sur les enjeux de développement définis comme stratégiques en termes d'économie, de social, de santé, d'environnement, de services à la population, de tourisme et de culture. Nous devons nous extraire du quotidien et voir ce qui pourra demain avoir des retombées pour le territoire et ses habitants. Les objectifs devront être communs et avoir une vision sur 10 ans ; c'est en y travaillant tous ensemble et en associant la population que nous y parviendrons.

Nous devons faire abstraction de nos divisions et œuvrer pour l'avenir de notre beau Pays des Vans en Cévennes en ces moments difficiles de crise énergétique qui a un fort impact sur notre vie de tous les jours.

Bonne lecture à tous.

Joël Fournier, Président



Photos © CDC du Pays des Vans en Cévennes

Sommaire

page 3 | Le Budget

page 4 | Les Communes

page 6 | Reportages

- La crèche « Les Poussins »
- Le service SPANC

page 10 | Dossiers

- Le Projet de territoire
- L'avancement de la fibre
- Projet alimentaire interterritorial (PAiT)
- Territoire à Énergie Positive (TEPOS)

page 12 | Rétrospective : Ce qu'il s'est passé en 2022 dans nos services

page 23 | Les petites annonces



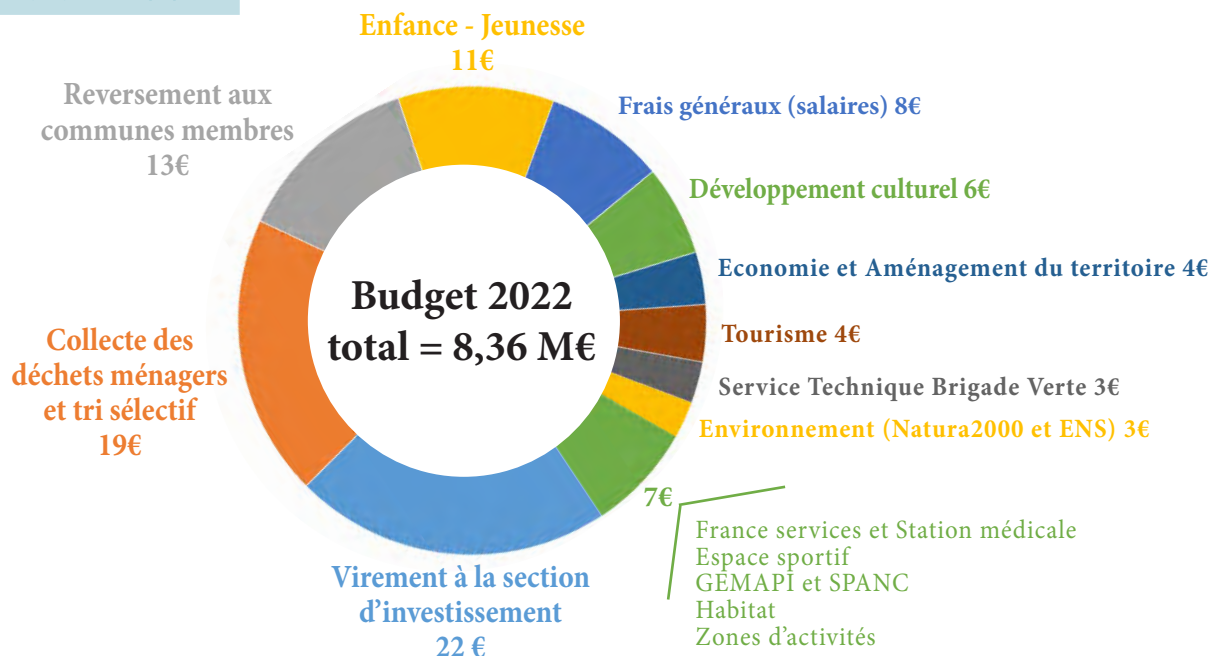
Photos © CDC du Pays des Vans en Cévennes

LE BUDGET

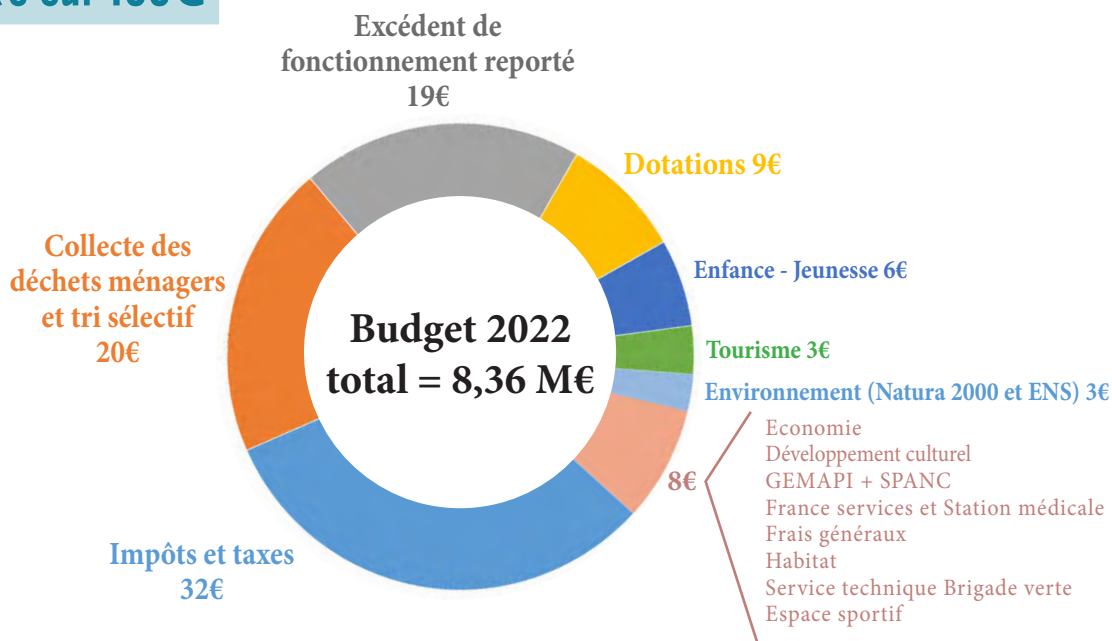
Vous trouverez ci-dessous le budget du fonctionnement en recettes et en dépenses simplifiées en pourcentage, ainsi que la liste des investissements sur l'année 2022 de la Communauté de communes.

Le budget prévisionnel de fonctionnement a été voté en début d'année 2022 d'un montant de 8 365 111€ équilibré en dépenses et en recettes. Les dépenses et les recettes réalisées de l'année 2022 ainsi que le budget prévisionnel 2023, vous seront communiqués en avril 2023.

Dépenses sur 100€



Recettes sur 100€



NOS INVESTISSEMENTS

Les investissements comprennent tout bien dit « durable », c'est-à-dire des biens amortissables dans le temps. La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 4 480 114€.

Les recettes correspondent :

- au virement de la section de fonctionnement
- le fonds de compensation de TVA
- les recettes de l'État, du Département de l'Ardèche, de Région Auvergne-Rhône-Alpes

Les dépenses comprennent :

- Les travaux de bâtiments, dont travaux crèche (sécurisation)
- Le remboursement du capital des emprunts
- Le renouvellement du matériel dont les ordinateurs et le matériel pour les services
- Le site internet
- L'acquisition de bacs pour les déchets
- Les fonds de concours accordés aux communes dans le cadre de leurs projets communaux, économiques ou l'aménagement de points de regroupement des déchets
- Les travaux de prolongement de la voie douce
- Les aides économiques
- Les aides dans le cadre de l'amélioration de l'habitat
- L'achat de 3 véhicules d'occasion
- Le matériel pour les services

Les communes

Dans le cadre d'un cycle de présentation des 15 communes de la collectivité, nous vous faisons découvrir 3 communes par numéro de ce bulletin sur les prochaines années. Le choix des communes présentées se fait comme tel :
1 commune de montagne, 1 commune du centre et 1 commune de plaine.

• Saint-Pierre-Saint-Jean

Maire : Bruno ROCHE

Nombre d'habitants (2020) : 185

La commune

D'une superficie de 2 400 hectares, la commune compte 185 habitants permanents (recensement 2020) et jusqu'à 800 en période estivale. Cela s'explique par un grand nombre de résidences secondaires, gîtes ruraux et chambres d'hôtes.

Actuellement, la vie économique est principalement basée sur le tourisme et l'artisanat. Deux auberges sont ouvertes à l'année et son église romane du 12ème siècle est particulièrement remarquable et attire de nombreux visiteurs.

L'agriculture déclinante est essentiellement tournée sur la vigne et l'olivier à St-Pierre et la châtaigne à St-Jean, avec un atelier de transformation.

Le territoire n'est pas forcément connu de tous car il est excentré du chef-lieu des Vans et n'est pas situé sur un axe principal, cela assure donc cependant une certaine tranquillité.

Depuis le début de la pandémie, le phénomène de retour à

la campagne s'accroît. Ce qui entraîne l'arrivée d'une nouvelle population.

Le saviez-vous ?

Depuis 1975, la commune de Saint-Pierre-Saint-Jean est le résultat d'une fusion entre deux anciennes communes : St-Pierre-Le-Déchausselat et St-Jean-de-Pourcharesse.

St-Pierre-le-Déchausselat

L'origine de ce nom remonterait à l'époque des croisades : un habitant ramenant une statue de l'apôtre St-Pierre en bois de cèdre, en ayant un pied chaussé et l'autre non, d'où le nom de St-Pierre-le-Déchaussé devenu St-Pierre-le-Déchausselat.

St-Jean-de-Pourcharesse

Cette commune à 8 km plus au Nord, a pour origine « de Pourcharesse », dit « Pourcaria », proviendrait d'une importante production de porcs élevés à base de châtaignes, fruits en abondance à l'époque.

Patrimoine

Sainte Apollonie : Sur la colline du Puech se trouve la chapelle Sainte Apollonie. Elle a été construite par les soldats picourets sous Napoléon suite à une promesse qu'ils firent devant Dieu : s'ils rentraient vivants de leur service militaire, ils érigeraient une chapelle sur le Puech en l'honneur de Sainte Apollonie, sainte naturellement invoquée en ce lieu. Leur vœu fut accompli au-delà de leurs espérances.

Par un malentendu, ces jeunes hommes prêts à combattre, passèrent leur service dans la caserne de Saint-Etienne-du-Forez, loin du front (siège de Lyon). Démobilisés en 1814, le siège étant terminé et reconnaissants d'être chez eux sains et saufs, la chapelle fut construite avec l'aide des habitants de la paroisse du village du Bosc. Elle fut bénite en 1817.

Cornillon : Perché sur un socle calcaire au-dessus des gorges du Chassezac, subsistent les vestiges du village médiéval de Cornillon. On peut apercevoir les ruines d'un château et de fortifications qui occupaient un site classique d'éperon.



Photos de la Mairie de St-Pierre-St-Jean

Montselgues

Sainte-Marguerite-Lafigère

• Les Assions

Maire : Emmanuel LEGRAS

Site internet : <https://les-assions.fr/>

Nombre d'habitants (2019) : 779

Le saviez-vous ? - D'où vient le surnom des habitants, « les Picourets », des Assions ?

Les habitants des Assions sont « lous picourèd », « les picourets », ce surnom peut avoir plusieurs significations. En voici deux qui paraissent les plus vraisemblables :

1- Pendant de longues années, Les Assions et Chassagnes, communes séparées par la rivière le Chassezac, se vouaient une rivalité importante et c'est à coup de galets « le picou » qu'ils se battaient. Est-ce seulement les habitants des Assions qui excellaient dans le lancer de picou ? En tous cas leur surnom de picourets viendrait de là.

2- « Lou picouré » est un plat cévenol composé de châtaignes et de raves. Il semblerait que les habitants des Assions étaient très friands de ce plat.

À vous de choisir la version qui vous plaît !

Informations tirées du livret : « Les Assions, une tranche de vie » de la fédération des Foyers Ruraux de l'Ardèche.

Photos de © Mairie des Assions



• Beaulieu

Maire : Jean-François BORIE

Site internet de la mairie : <https://www.mairie-beaulieu.fr/>

Nombre d'habitants (2022) : 526

L'église et le presbytère

Les premières mentions de l'église Notre Dame de l'Assomption ainsi que de la maison presbytérale qui y était adossée remontent au moins au XIII^e siècle. Elles ont traversé les guerres des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles sans trop en souffrir. D'importants travaux de la fin du XIX^e siècle permettent le doublement de la surface de l'église et l'édification d'un nouveau presbytère, sous le ministère du curé Crozier. De belles passes d'armes auront lieu au cours des années 1880 entre la municipalité de l'époque et ce curé haut en couleurs dont les ambitions pour la paroisse étaient assez onéreuses. Des soucis budgétaires amènent alors la nouvelle municipalité et le curé Crozier à solliciter en 1893 l'aide de l'état pour terminer les travaux.

D'importants travaux d'aménagement du rez-de-chaussée du presbytère en salle de réception et de mariage ont eu lieu en 2021.

Les dolmens

La commune de Beaulieu abrite une cinquantaine de

dolmens dont certains sont facilement visibles sur des chemins de randonnée balisés.

Les deux chapelles

La chapelle Saint-Régis aux Divols a été érigée vers 1850 par la famille Divols qui a également donné son nom au hameau. Un pèlerinage et un repas champêtre y ont traditionnellement lieu le 16 juin.

La chapelle dédiée à Notre Dame des Sept Douleurs se trouve à Bonnemontesse et fut érigée vers 1800 à l'initiative de la famille Ressayre. Un pèlerinage suivi d'un repas de voisinage y est organisé lors du vendredi saint.

Une personnalité : Germaine Maurin

Fille d'un cultivateur, elle fréquente l'école libre de Beaulieu puis l'école St Régis d'Aubenas. La qualité de ses travaux fut remarquée par l'inspecteur diocésain de l'enseignement libre. En 1941, elle participe à la naissance de la JACF (Jeunesse Agricole Catholique Féminine) en Ardèche à Banne, puis en devient responsable fédérale en 1942. Elle intégra alors en 1950 le Mouvement Familial Rural (MFR) pour le développer dans le quart Sud Est de la France, rayonnant sur 15 départements. Membre de l'association Pax Christi, elle a voyagé dans une vingtaine de pays étrangers avant de décéder en 1986.

Pour découvrir d'autres infos sur les communes, rendez-vous sur notre site !



Photos de la Mairie de Beaulieu

-  Communes de montagne
-  Communes du centre
-  Communes de plaine

Carte © CDC du Pays des Vans en Cévennes

Reportage

Une journée à la Crèche « Les Poussins »



© CDC du Pays des Vans en Cévennes



© CDC du Pays des Vans en Cévennes

Bienvenue à la crèche !

Vous êtes un parent, une grand-mère, un oncle, une amie, un baby-sitter... et vous amenez ou récupérez un enfant dont vous avez la charge ? Suivez-nous, nous vous guidons le temps d'une journée d'octobre 2022...

7h15 - C'est d'une heure matinale que l'équipe arrive à la crèche pour préparer l'arrivée des enfants : lessive, rangement, préparation des salles, sortir les jeux, organiser les activités...

7h30 - À partir de maintenant, votre enfant peut être accueilli. Vous pourrez alors accéder sur votre gauche au comptoir d'accueil et à la salle des « coucous » (les plus grands). Derrière, vous pourrez voir la salle des « pioupious » (les plus petits).

Sur la droite du hall, une porte est réservée au personnel (salle de repos, buanderie...). Derrière la salle des grands, une autre porte permet d'accéder à la salle de changes et toilettes des enfants puis aux dortoirs. Au centre du hall, vous trouverez le bureau de la direction et à droite une salle polyvalente disponible pour diverses activités (psychomotricité, réunions...).

8h30 - La matinée est différente selon les sections : les « coucous » s'amuse librement, font des activités sensorielles et de motricité (ex : pâtes à modeler, construction...). Aujourd'hui, comme c'est la semaine du goût, les enfants sont invités (uniquement s'ils le souhaitent) à mettre des aromates dans de petits pots et à découvrir de nouveaux parfums.

Pour les « pioupious », les professionnelles sont là pour les accompagner à leur rythme. Quand certains devront être changés, d'autres voudront dormir ou manger, pendant que d'autres feront des jeux d'éveil, de la motricité libre, écouteront des contes ou iront à l'extérieur.



Atelier de découverte des plantes aromatiques

9h30 - L'atelier est rangé et les enfants peuvent s'amuser librement avec les jouets à leur disposition (dinette, garage, bricolage, cabane de détente...).



Accueil et les 2 salles

Bureau de la direction

© CDC du Pays des Vans en Cévennes

9h40 - Un temps calme de lecture illustrée est proposé aux grands au centre de la pièce. La lecture est souvent interactive, les enfants répondent aux questions. Pour rester dans le thème de la semaine du goût, les livres proposés aujourd'hui sont sur les légumes. C'est également le temps des premiers changes.

9h50 - Les grands s'habillent pour aller dehors où des jeux de construction, dinette et petits vélos les attendent. En parallèle, les petits suivent leur rythme selon leurs besoins.

10h - Certains enfants préfèrent rentrer à l'intérieur pour faire des ateliers sur le thème des légumes.

C'est aussi l'heure de la préparation des repas. Chaque repas est apporté dans un plat en verre par les parents et réchauffé à basse température. Tout doit être prêt pour 11h15.



Temps de lecture illustrée

© CDC du Pays des Vans en Cévennes

11h - Les enfants rentrent et se préparent à aller manger. Un temps calme est proposé, lavage des mains et préparation de la salle à manger.

11h15 - Le repas débute pour les plus grands mais aussi pour certains plus petits qui commencent à avoir un rythme.

11h45 - C'est la fin du repas. Rien n'est jeté, les restes sont donnés aux poules !

Les enfants peuvent retourner faire des jeux librement. Un temps

calme en musique est ensuite proposé afin de les préparer à la sieste. Les professionnelles chantent, proposent des activités calmes, lisent des histoires, câlinent ceux qui le souhaitent. Chaque moment de la journée est précédé d'un rituel afin de donner des repères aux enfants.

12h - Certains parents viennent récupérer leurs enfants. Le personnel prépare les enfants à la sieste : les change, les accompagne aux toilettes, etc.

Vers 12h30 - Départ pour la sieste en petits groupes. Les professionnelles accompagnent les enfants et restent avec eux selon leurs besoins.

15h30 - Le goûter est servi aux enfants.

De 16h à 18h30 - Les enfants peuvent jouer librement et c'est généralement le moment où vous venez les chercher. Avant de partir, un membre de l'équipe vous racontera la journée de votre enfant.

17h30 - Certains membres de l'équipe procèdent au nettoyage des diverses salles pendant que les autres prennent en charge les derniers enfants.



Salle des
« coucou »



Salle des
« pioupious »

© CDC du Pays des Vans en Cévennes

A savoir avant d'inscrire votre enfant

- La crèche a été créée en 2009 et est gérée par la Communauté de communes dans le cadre de sa prise en charge de la compétence Enfance Jeunesse.
- Pour inscrire votre enfant, contactez :
Relais Petite Enfance (RPE) (voir p.14)
06.70.68.05.07 - ram@pays-beaumedrobie.com
- Coordonnées de la crèche :
04 75 94 92 67 - creche.lespoussins@cdc-vansencevennes.fr
- Adresse : 114 Le Rousselet, Route de Païolive, Les Vans
- Horaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.
- Fermeture : les jours fériés, lors des ponts, une semaine entre Noël et le jour de l'an et lors des journées pédagogiques.
- La crèche a un agrément de 30 enfants. Ils peuvent être inscrits de 2 mois 1/2 à 6 ans (en général les enfants sont orientés vers le centre de loisirs dès 4 ans).
- Bien-être, plaisir, autonomie, confiance et socialisation sont les principales valeurs de l'équipe.
- L'entrée à la crèche est un moment important, il est bon de préparer votre enfant. Pour cela, toute l'équipe est là pour vous accompagner avec un temps d'adaptation organisé.



Repas des
grands

© CDC du Pays des Vans en Cévennes

Zoom sur l'équipe

L'équipe de la crèche est composée de 16 salariées, avec des profils professionnels très divers. En voici quelques-unes... :

Sophie est directrice et infirmière puéricultrice. Elle gère les protocoles d'hygiène et de santé et coordonne la prise en charge des enfants pour les soins. Son poste de directrice lui demande de s'occuper de toute la partie administrative (relations partenaires, facturation, inscription, etc.). Elle prend aussi en charge les enfants, coordonne l'équipe et accueille les familles.

Nathalie est adjointe à la direction et éducatrice de jeunes enfants. Elle travaille en collaboration avec Sophie. Ce qu'elle préfère, c'est monter des projets et la psychologie de l'enfance.

Maïté est agent d'entretien, elle est très polyvalente. À côté de son poste, elle travaille aussi dans le maraîchage.

Carla est en stage pendant 2 mois. Elle fait une formation Bac Pro Services aux personnes et aux territoires. Son objectif est de devenir Atsem.

Valérie travaillait dans la vente et a fait une reconversion en CAP Petite Enfance. Elle est aujourd'hui ssistante Petite Enfance et adore le contact avec l'enfant, leurs réactions et la psychologie de l'enfance.

Quant à **Alexia**, elle a un diplôme d'éducatrice spécialisée et est en formation CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance. Elle souhaite mettre en place des outils basés sur l'éveil sensoriel qu'elle a déjà expérimenté dans ses postes antérieurs.

L'équipe se réunit régulièrement lors de réunions et lors des séances d'« analyse de la pratique professionnelle », animées par une psychologue. Ces séances permettent un temps d'échange et d'écoute important pour améliorer les problématiques soulevées. Les salariées se retrouvent aussi pour des séances de sophrologie avec une intervenante sophrologue psychologue. Aussi, un médecin référent accompagne et collabore avec l'équipe sur l'ensemble des questions de santé et de protocole.

Des activités variées

Des intervenants extérieurs viennent de temps en temps et des sorties sont proposées aux enfants :

- Événements « Tout-Petit-Qui-Lit » à la Médiathèque intercommunale. Régulièrement, la Médiathèque et l'association Ruche aux livres se déplacent à la crèche.
- Ateliers musicaux.
- Rencontres intergénérationnelles : les aînés de l'hôpital Ollier viennent rendre visite aux enfants.
- En juin, des visites d'écoles sont proposées pour faciliter l'entrée des enfants en maternelle.
- Temps conviviaux avec les familles : Fête de la musique, Fête de la rentrée...
- Projets 2023 :
 - « Dehors au Pays des Vans en Cévennes », pour investir le jardin de la crèche de différentes façons : aménagement du terrain, ateliers jardinage et ateliers artistiques en partenariat avec le service Education Artistique et Culturelle (EAC)
 - Création d'un espace sensoriel
 - MeeMo : exposition installée dans les locaux autour de l'album « La promenade des canards » de Claire Garralón

Reportage

Une matinée avec le SPANC

© CDC du Pays des Vans en Cévennes

Fin septembre 2022, nous avons suivi Jennifer Saut, technicienne du SPANC à la Communauté de communes, sur ses contrôles SPANC pendant une matinée. Nous vous invitons à découvrir son métier !

Mais d'abord, c'est quoi le SPANC ?

SPANC veut dire « Service Public d'Assainissement Non Collectif ». Ce service contrôle la conformité et le fonctionnement des installations d'assainissement non collectif. L'agent de la collectivité intervient dans le cadre des installations neuves et réhabilitées ou dans le cadre d'une vente immobilière. Ce service est issu de la loi sur l'eau de 1992, qui a imposé les SPANC sur les collectivités afin de contrôler des maisons ayant un assainissement non collectif (pour éviter les dangers de pollution entre autre). Suite à cette loi, chaque SPANC devait être mis en place au plus tard en 2005 afin d'assurer ces contrôles sur les communes de la France entière.

Chaque SPANC choisit sa périodicité de contrôles votée par les élus. En Pays des Vans en Cévennes les contrôles doivent se faire tous les 8 ans. **À savoir que pour que l'usager puisse vendre son bien, son contrôle doit dater de moins de 3 ans.**

Ce service est assuré en régie dans 12 communes du Pays des Vans en Cévennes. Pour Banne, Beaulieu et Saint-André-de-Cruzières, ce sont les seules communes du territoire concernées par le SPANC du SEBA (Syndicat des Eaux de la Basse Ardèche). Les démarches pour ces communes sont à voir directement sur le site du SEBA.

Pour tout comprendre sur le SPANC, rendez-vous sur notre site internet :



9h - Nous retrouvons Jennifer à son bureau, au siège de la Communauté de communes.

Avant de partir, elle vérifie bien qu'elle a tout son équipement dans son utilitaire de fonction : de bonnes chaussures et des vêtements adéquats pour le terrain, des outils pour rendre le terrain accessible (pied de biche, etc.), des outils de mesures (bâton pour mesurer la profondeur des filtres à sable, mètre ruban, etc.) et son formulaire à remplir pendant les contrôles.

9h30 - Départ. Quatre rendez-vous nous attendent.

Sur le chemin, Jennifer nous précise, « Il est difficile de mettre des horaires fixes pour la prises de rendez-vous car il est impossible de

savoir si un rendez-vous va durer 1h ou 5min, cela dépend du contrôle et de l'accessibilité du système d'assainissement, aussi je préfère donner des plages horaires de passage et faire au cas par cas, je m'adapte ».

Nous lui demandons s'il y a une différence entre les contrôles dans les hameaux et au sein des villages, « Dans les hameaux, comme ce sont souvent de vieilles bâtisses, il y a la difficulté de tout remettre aux normes, il est possible que le hameau soit classé « insalubre » et donc ne puisse plus être habité ni revendu ! Cependant, il y a la solution du regroupement entre les habitants pour installer des systèmes d'assainissement communs, mais il faut une bonne entente entre propriétaires et faire tout cela via une association ».

9h45 - Nous arrivons sur le lieu du 1^{er} contrôle. Jennifer essaye tout d'abord de faire un état des lieux visuel du lieu. Il n'est pas toujours évident de trouver le système d'assainissement.



Mesure des dimensions de l'installation
© CDC du Pays des Vans en Cévennes

Le Monsieur qui nous accueille n'est pas le propriétaire. Jennifer lui pose plusieurs questions pour remplir son formulaire de contrôle (nombre de pièces dans la maison, dimension de la propriété, etc.). Pour faire son constat, Jennifer vérifie le pré-filtre, la ventilation pour l'épandage (traitement des eaux avec des bactéries) et, entre autres, la fosse septique. L'installation se trouve sous terre, dans le jardin, les différentes parties de l'installation sont visibles grâce à des « regards » (trous dans le sol).

10h40 - Il faudra plus de 30min pour mesurer, constater et pour comprendre comment l'installation est faite. « Ce n'est pas toujours simple d'avoir les infos sur l'existant, là je vais appeler l'entreprise qui a fait les travaux pour avoir toutes les informations sur cette installation », commente Jennifer.

11h15 - Après une visite à l'intérieur de la maison, quelques questions restent en suspens. Constat : Jennifer prendra rendez-vous avec le propriétaire afin d'avoir les réponses à ces questions et établir son diagnostic.



Observation de l'installation
via un « regard »

© CDC du Pays des Vans en Cévennes

POINT RÉGLEMENTATION

La réglementation pour déterminer les dimensions de l'installation d'assainissement se calcule en fonction du nombre de pièces du logement. Le nombre de pièces détermine alors un « équivalent habitant » soit 1 pièce = 1 équivalent habitant.

Une fois qu'on a l'équivalent habitant (exemple : 3 pièces = 3 équivalent habitant), c'est à partir de ce chiffre que l'on peut déterminer, via un bureau d'étude, les dimensions de la fosse septique et de l'épandage. Le tarif de la redevance dépend aussi de l'équivalent habitant selon s'il est < ou > à 20.

Nous partons pour le 2^{ème} rendez-vous d'une maison secondaire. Le contrôle est rapide car l'installation est accessible facilement. Constat : il faudra peut-être reprendre un raccord, mais l'eau est claire et le volume de la fosse semble bon.

11h30 - Nous arrivons au 3^{ème} rendez-vous. Le propriétaire souhaite avoir des conseils de la part de Jennifer concernant son installation. Après observation du terrain qui est en terrasse et étroit, elle lui suggère de mettre une filière compacte. Étant juste un conseil par observation, l'usager doit appeler un bureau d'études pour faire une étude de sol. Le SPANC n'étant là que pour le conseil, le suivi de chantier et le contrôle.

11h50 - Il est tout juste temps d'arriver au dernier rendez-vous. Les propriétaires souhaitent vendre leur maison. Jennifer leur explique que le contrôle a une durée de validité de 3 ans pour leur constat de vente. Tous les papiers sont prêts sur la table, tout est en conformité, il est alors très facile pour Jennifer de remplir son formulaire. Elle se rend ensuite sur place pour contrôler sur le terrain, elle constate que le dimensionnement et les normes sont parfaits.

12h15 - Nous rentrons au bureau de Jennifer, où elle va reprendre la partie administrative de son travail. Constat de cette matinée : grande hétérogénéité des contrôles !



Travaux de mise en place d'un filtre à sable



Mise en place d'un filtre compact sur un terrain étroit

© CDC du Pays des Vans en Cévennes

Chiffres clés de l'année 2022 :

Total des déplacements : 353 avec 285 contrôles facturés au total, dont :

- 55 contrôles de conception (neuf – réhabilitation)
- 55 contrôles de bonne exécution (travaux neuf ou réhabilitation)
- 88 contrôles de bon fonctionnement pour vente
- 87 contrôles périodiques de bon fonctionnement



ENTRETIEN AVEC JENNIFER SAUT

Technicienne SPANC depuis 2 ans à la Communauté de communes, Jennifer est diplômée d'un BTS Gestion maîtrise de l'eau. Avant de travailler pour la collectivité, elle a travaillé dans un bureau d'études à Perpignan puis au SPANC d'Alès tout en faisant des études de sol à Nîmes. Elle a ensuite été en poste à ABESOL où elle effectuait des études de sol puis en poste au SPANC d'Aubenas pendant 5 ans.

Qu'est-ce que tu préfères dans ton métier ?

Jennifer Saut : « Le fait de travailler dans un bureau et aussi sur le terrain. Cela diversifie mon travail et en plus chaque contrôle est différent, je découvre beaucoup d'endroits, parfois magnifiques ! Et la rencontre avec les usagers est vraiment intéressante ».

Répartition de ses missions en détail :

- 1/3 du temps : faire les contrôles sur le terrain
- 1/3 du temps : gérer le planning, l'administration, le service (répondre au courrier des usagers, tenir à jour la base de données avec les notaires), rédiger les comptes rendus des contrôles et faire le lien avec les entreprises et les bureaux d'études lors des travaux, suivi et contrôles des chantiers.
- 1/3 du temps : conseiller les usagers par téléphone

Quels sont les inconvénients ?

J. S. : « Parfois ça ne plaît pas trop aux usagers de payer les contrôles, mais ça reste rare, les gens comprennent très bien l'utilité du SPANC. Sinon, la météo peut être problématique pour accéder à des terrains et gérer les bases de données correctement en étant seule n'est pas toujours simple, la continuité de service est impossible quand je suis absente ».

Les originalités de ton métier ?

J. S. : « La diversité dans les contacts : je travaille autant avec des entreprises, des bureaux d'études, des usagers que des collectivités ».

Pourquoi certaines personnes ont un système d'assainissement non collectif et d'autres collectif ?

J. S. : « Ce n'est souvent pas la personne qui choisit, il existe un zonage par commune qui définit si l'eau est assainie au niveau public ou individuel ».

Comment est financé le SPANC ?

J. S. : « Le budget du SPANC est un budget à part du budget de fonctionnement de la collectivité. Il est financé en totalité par la redevance de contrôle (il y a plusieurs tarifs selon le type de contrôle). Je vous invite à trouver ces tarifs sur notre site internet ».

Contact

spanc@cdc-vansencevennes.fr

• Un Projet de territoire au service des habitants

Un projet de territoire est un document cadre et ressource, à la fois un projet, un engagement, une feuille de route. Il donne le sens de l'action publique que le Président, les Maires et le Bureau communautaire, s'engagent à porter en faveur du développement du territoire. Un territoire solidaire, durable et résolument tourné vers l'avenir. Pour cela, des ambitions d'envergure sont à fixer qui se déclineront suivant différentes thématiques.

Un séminaire fondateur a eu lieu le 3 juin 2022. Il a réuni tous les élus communaux des 15 communes ainsi que les agents communaux et inter-communaux. Ce premier séminaire a permis de dégager des pistes de réflexion qu'il faut maintenant conforter et adapter. Il a été l'occasion de réaffirmer la place majeure des communes et le rôle des Maires dans la définition des orientations stratégiques du territoire et de ses enjeux.

Aussi, le mardi 29 novembre 2022 s'est tenu avec le Président, les Maires, le Bureau communautaire et les élus municipaux volontaires, la première réunion de travail animée par Monsieur Sylvain Pambour, consultant facilitateur chez Territoires & Projets en Occitanie, pour réfléchir à la manière dont les communes et l'intercommunalité peuvent mieux coopérer au bénéfice des habitants.

L'objectif est de construire collectivement, un projet de territoire qui devrait induire une profonde transformation écologique et sociétale compte tenu des crises que nous traversons. Il nous faut donner du sens à tous les projets dans lesquels nous sommes inscrits :

- Le projet alimentaire de territoire
- Le projet de territoire à énergie positive
- Le contrat local de santé
- La mobilité
- Le projet artistique et culturel

(voir pages suivantes pour en savoir plus sur ces projets)



Séminaire Projet de territoire - 3 juin 2022 © Thierry Bruyère-Isnard



Réunion de travail du 29 novembre 2022 © CDC du Pays des Vans en Cévennes

• Avancement de la fibre

Le financement du déploiement de la fibre sur notre territoire s'élève à 12 millions d'euros. La Communauté de communes finance le projet à hauteur de 2,5 millions d'euros et Ardèche Drôme numérique (ADN) est chargé de son déploiement par le biais de l'entreprise AXIONE.

La Communauté de communes est découpée en plusieurs secteurs pour le déploiement de la fibre. Le secteur le plus avancé est celui des Vans, les Salelles, les Assions, Saint-Pierre-Saint-Jean.

Dans chaque secteur le mode opératoire est le même :

- Mise en place des chambres de tirages.
- Vérification des poteaux existants et rajouts si nécessaire.
- Demande d'autorisation de passage en propriété privée si nécessaire et élagage des arbres gênants.
- Connexion de chaque fibre au local « nœud de raccordement optique ».

Le déploiement de la fibre se fait en aérien et remplacera à terme le réseau cuivre existant. Une fois le réseau fibre installé, les opérateurs feront des offres de raccordement aux propriétaires.

Pour en savoir plus sur l'arrivée de la fibre dans votre habitation : <https://www.ardechedromenumerique.fr/>



Réunion avec ADN
© Thierry Bruyère-Isnard



• Projet Alimentaire inter territorial (PAiT)

En 2021, la Communauté de communes aux côtés des Communautés de communes du Pays Beaume-Drobie et des Gorges de l'Ardèche, a été lauréate de l'appel à Projet Alimentaire (inter) Territorial (PAiT). Avec de nombreux partenaires territoriaux, consulaires et associatifs, une stratégie a été co-construite et partagée autour d'une assiette alimentaire durable. Son déroulé d'actions continue de se définir tout en se mettant en place progressivement.

En mars 2022, une chargée de mission a été recrutée pour 2 ans afin de mettre en œuvre le programme du PAiT sur l'ensemble des trois territoires. Ce programme intègre plusieurs actions telles que : la mobilisation du foncier agricole, le soutien aux filières locales agroalimentaires, l'approvisionnement des cantines en produits locaux, la sensibilisation aux changements des pratiques alimentaires.

En mai, une journée d'étude et de visite d'un lieu test en maraîchage à la commune de St-Péray ainsi qu'une rencontre avec les élus de la Communauté de communes de Rhône Crussol, pour parler d'installation agricole, a lancé la mobilisation des élus. En juin, a eu lieu à Beaulieu le premier Comité de Pilotage Stratégique largement suivi.

Les liens avec les partenaires et les porteurs de projets sont bien engagés, comme avec le collectif « Pétales 07 » concernant la restauration collective, les jardins familiaux, le gaspillage alimentaire et le compostage. Un stand avec des outils pédagogiques axés sur les pratiques alimentaires et agricoles à base de légumineuses et sur le gaspillage alimentaire en lien avec les dates limites de consommation a été créé. Il a permis de nombreux échanges avec les habitants à

Joyeuse lors du Salon Gourmand le 23 octobre 2022, à Vallon-Pont-d'Arc le 24 novembre 2022, et bientôt au marché des Vans.

Des rencontres ont eu lieu avec des collectifs de citoyens engagés dans ces thématiques et vont se poursuivre. Une réflexion sur la mise en place d'un espace d'expérimentation agricole de type « tiers lieu » sur le territoire de la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes est engagée. Il doit associer un large panel d'acteurs.

Les actions vont se poursuivre durant cet hiver. Une étude sur la restauration collective est déjà lancée, suivront des journées d'échanges, de visites et de forums. L'alimentation concerne aussi bien les aspects fonciers pour l'installation d'agriculteurs, la diversification agricole pour plus de céréales, légumes et fruits, l'adaptation au changement climatique avec des variétés adaptées ou encore le changement des pratiques alimentaires de tous. L'objectif dans 2 ans et d'avoir mis en place les bases d'une alimentation locale et durable accessible à tous sur lesquelles le territoire peut compter dans l'avenir.

Contact

alimentation@sudardechetransitions.fr



Magasin de producteurs - Les Vans © Mercedes Guevara

• Territoire à Énergie Positive (TEPOS)

Contact : tepos@sudardechetransitions.fr

Un programme de transition énergétique

Un « territoire à énergie positive » est un « territoire qui s'engage dans une démarche permettant d'atteindre l'équilibre entre la consommation et la production d'énergie à l'échelle locale en réduisant les besoins d'énergie au maximum ». L'objectif de cette démarche est ainsi de mettre en œuvre une stratégie de transition énergétique à l'échelle locale.

D'où partons-nous ?

En 2021, les trois Communautés de communes du Sud Ardèche (Pays des Vans en Cévennes, Pays Beaume-Drobie et Gorges de l'Ardèche), ont candidaté conjointement à l'appel à projet "TEPOS" de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), et ont organisé divers ateliers à destination des habitants, des entreprises et des institutions locales. Ces événements contributifs intitulés "Destination TEPOS", ont permis de définir une liste de 26 actions structurant ainsi le projet TEPOS du Sud Ardèche.

Démarrage du TEPOS

Début 2022, les trois Communautés de communes du Sud Ardèche ont été lauréates de l'appel à projet TEPOS de l'Ademe et ont recruté une chargée de mission. Le projet a débuté avec un travail de structuration politique et de pilotage transversal, en organisant le service (un comité restreint et un comité élargi ont été établis).

En juin dernier, le comité élargi a défini les quatre axes de travail structurant le TEPOS, qui sont : 1) Rénovation énergétique des bâtiments (public, privé et accompagnement des professionnels), 2) Développement des énergies renouvelables (solaire et filière bois), 3) Structuration de solutions de mobilité, et enfin, 4) Participation citoyenne, qui se décline de manière transversale dans les trois autres axes cités précédemment.

Des objectifs locaux ambitieux, déclinaison des politiques nationales

Les objectifs de transition énergétique fixés lors des ateliers contributifs "Destination TEPOS", sont alignés avec les objectifs nationaux déclinés sur chaque territoire. En voici quelques exemples : L'axe de travail "rénovation énergétique des bâtiments" indique des objectifs tels que : rénover un bâtiment public de niveau BBC par commune d'ici 2023 ; rénover une centaine de logements privés en BBC/an (Bâtiment Basse Consommation/an) ; accompagner les professionnels du bâtiment pour augmenter l'offre de rénovation globale et performante.

L'axe de développement des énergies renouvelables vise à développer le solaire thermique et photovoltaïque en adoptant un rythme de 750 maisons couvertes de photovoltaïque par an, et 600 maisons équipées de chauffe-eau solaire, ou encore développer la filière bois.

Concernant la mobilité, l'ambition du Sud Ardèche est de mettre en œuvre des services de mobilité pour les habitants, et notamment de développer les projets de véhicules partagés grâce à l'appel à projet TENMOD (Territoires de Nouvelles Mobilités Durables), en partenariat avec l'ALEC07 (L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat en Ardèche).

Enfin, concernant l'axe de la participation citoyenne, le TEPOS Sud Ardèche est en cours de structuration pour permettre aux habitants de s'impliquer dans la transition énergétique grâce à des dispositifs d'animation citoyenne contributifs.



Fresque du Climat avec l'équipe du comité élargi trimestriel, 15 septembre 2022



Ce qu'il s'est passé en 2022...

CULTURE

Vakia et Carlos et le Chœur Polyphonique de l'EMI - Concert du 26 juin 2022 à Montselgues © CDC du Pays des Vans en Cévennes

EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

La Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes est signataire d'une convention territoriale d'éducation artistique et culturelle (CTEAC).

Au titre de cette convention, un programme d'actions a été mis en œuvre durant l'année scolaire 2021-2022 sur le thème de la Méditerranée. Différentes actions ont été déclinées, à l'adresse des scolaires bien-sûr, mais aussi à destination d'un plus large public : conférences, ateliers, concerts, sorties, etc.

Par ailleurs, de nombreux artistes ont été accueillis en résidence sur le territoire, c'est-à-dire qu'ils se sont installés, durant plusieurs

semaines, afin de rencontrer la population, mener des ateliers avec les scolaires, créer un répertoire d'œuvres en lien avec les lieux qu'ils et elles ont arpenté et enrichir ainsi notre regard sur ces contrées.

A titre d'exemples, le groupe FRÊNE – issu du collectif artistique La Novia et travaillant sur les musiques traditionnelles et populaires, a collecté des chansons et des airs propres au Pays des Vans en Cévennes pour ensuite bâtir un concert qui a été rendu public à deux reprises. Ils ont aussi rencontré les résidents et résidentes de l'EHPAD et animé des ateliers avec les élèves du collège Léonce Vieljeux ou bien le chœur polyphonique de l'école de musique intercommunale.

Le duo Vakia et Carlos ont également répété avec le Chœur Polyphonique de l'École de Musique Intercommunale durant deux week-ends et ont chanté avec les scolaires. Cela a donné lieu à un concert le 26 juin 2022 au Plateau 7 à Montselgues, avec le groupe Frêne.

Contact

eac@cdc-vansencevennes.fr

Le groupe Frêne © CDC du Pays des Vans en Cévennes



ARDÈCHE, TERRE DE DOLMENS



Pour l'année 2022, « Ardèche, Terre de Dolmens » a proposé un programme de découverte du territoire à travers des visites guidées et des conférences d'avril à novembre 2022 !

Mémoire de pierres et histoires d'arbres, Des chemins outre feu et glace, Massif du Tanargue : un patrimoine archéologique insoupçonné, Influences méditerranéennes sur les sociétés néolithiques ardéchoises, Atelier de découverte des pollens, etc. autant de thèmes passionnants qui ont attiré les habitants du Sud Ardèche !

Contact : 07 89 00 33 74

sonia.stocchetti@cc-gorgesardeche.fr

Concert de fin d'année 2022 aux écuries de Banne
© CDC du Pays des Vans en Cévennes



ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

L'Ecole de Musique Intercommunale, ou EMI, regroupe deux antennes principales, Les Vans et Saint-Paul-le-Jeune, et un atelier de chant à Brahic. Elle propose des cours individuels et collectifs, et coordonne les interventions musicales en milieu scolaire qui se déroulent dans toutes les écoles de la Communauté de communes.

Nouveau ! Après le succès du chœur polyphonique, l'EMI a ouvert un atelier Jazz les mercredis après-midi, sous la codirection d'Olivier Roinsol, professeur de clarinette, de saxophone et de flûte traversière, et d'Otavio Oliveira de Menezes, professeur de guitare classique/jazz/rock. Otavio a remplacé Frédéric Vilain qui nous a malheureusement quitté en octobre 2022.

Concerts de fin d'année

Le 18 juin 2022, les élèves se sont retrouvés aux écuries de Banne pour une restitution de leur année d'apprentissage. Tous les âges et tous les styles étaient représentés. De nombreux duos ou trios ont été travaillés pour ce jour-là, et le groupe les Old Up ont joué en deuxième partie de soirée.

Pour la fête de la musique, les élèves ont pu se produire aux Vans sur la scène de la Place de la Fontaine. Le chœur polyphonique a chanté à ces deux événements, et a proposé un concert en plus dans l'Eglise de Brahic quelques jours plus tard.

Contact : 07.57.44.29.85 - emi@cdc-vansencevennes.fr



Atelier « Fake News » avec les collégiens © CDC du Pays des Vans en Cévennes

LECTURE PUBLIQUE

Le service Lecture publique est constitué d'une médiathèque intercommunale basée aux Vans et d'un réseau de bibliothèques et d'une médiathèque communales desservies par une navette. Il a pour objectif de permettre l'accès de toutes et tous à la culture et à l'information au travers de ses collections (livres, musiques, films, numérique...).

De plus, ce service propose des actions culturelles interdisciplinaires et itinérantes à destination de l'ensemble de la population en partenariat avec les acteurs éducatifs, culturels et sociaux du territoire (collège, centres socio-culturels, etc.). Il organise ainsi de nombreux événements (ateliers, conférences, spectacles, expositions, rencontres...) tout au long de l'année.

Exemple d'événement : Animations autour du manga au sein du réseau des bibliothèques

Plusieurs propositions ont mis le manga à l'honneur au sein du réseau des bibliothèques pendant les vacances scolaires 2022. Les 3 et 4 novembre, les enfants et adolescents inscrits ont pu participer à des ateliers de création de personnages, animés par Alain Petclerc à Saint-André-de-Cruzières, Montselgues, Les Vans, Les Assions et Gravières. Ils ont rencontré un vif succès. En complément une conférence sur le manga en France et au Japon et une exposition ont été proposées à la médiathèque intercommunale, aux Vans ainsi qu'à la bibliothèque des Assions, en novembre.



Navette © CDC du Pays des Vans en Cévennes



Spectacle Tout-Petit-Qui-lit
© CDC du Pays des Vans en Cévennes

Contact

- Médiathèque intercommunale
04.75.37.84.45
mediatheque@cdc-vansencennes.fr
- Facebook :
@reseaubibliPaysdesVansenCevennes
- Site du Réseau des bibliothèques :
<https://cdc-vansencevennes.reseaubibli.fr/>



Le Prix littéraire « Un pour tous, tous pour lire »

Le principe : 5 romans jeunesse sont choisis en collégiale par les bibliothécaires du réseau, les enseignants et le comité de sélection des collégiens. Les élèves de tout le territoire élisent leur préféré. Ils ont également le plaisir d'écrire eux-mêmes un livre lors de la résidence de l'auteur qui a gagné le Prix littéraire de l'année précédente. En 2022, ils ont écrit « Une enfance pour Myrtille » que vous pouvez venir emprunter dans chacune des 10 bibliothèques du réseau.

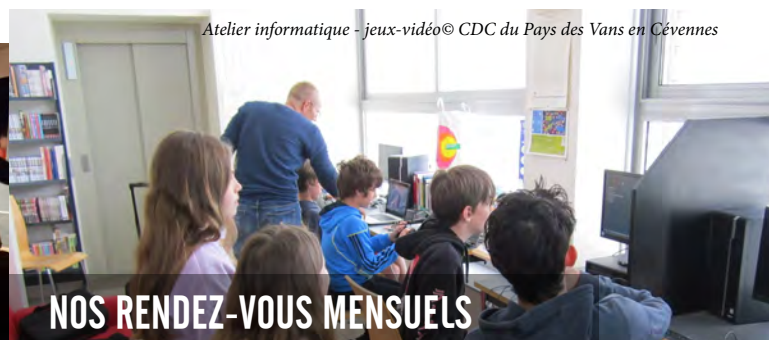


Résidence d'auteur lors du Prix littéraire 2022
© CDC du Pays des Vans en Cévennes



Les temps forts 2022

Après-midi jeux de société/jeux vidéo, atelier radio avec Fréquence 7, atelier les Petits débrouillards pour la Fête de la Science... Et notons aussi les très beaux moments de liens intergénérationnels et de transmission des savoirs avec l'Education Artistique et Culturelle : conférences Musiquantes, atelier gravure avec Clothilde Staës, où encore la résidence du dessinateur Aurel... !



Atelier informatique - jeux-vidéo © CDC du Pays des Vans en Cévennes

NOS RENDEZ-VOUS MENSUELS

- L'accueil « Tout petit qui lit » un vendredi matin par mois : pour les enfants de 0 à 4 ans. Un moment privilégié autour du livre qui permet aussi de découvrir le fonds parentalité construit en partenariat avec l'îlot Z'enfants.
- Le club lecture se réunit le 2^{ème} jeudi de chaque mois pour partager ses coups de cœur dans une ambiance conviviale.
- Les ateliers informatiques : deux jeudis par mois pour apprivoiser le numérique.
- Et depuis le mois d'octobre « les mercredis qui content », des lectures offertes pour les enfants de 4 à 11 ans, une fois par mois.



ACTIONS SOCIALES

En 2022...

La Communauté de communes intervient de la petite enfance jusqu'à l'adolescence. À ce titre, elle gère la crèche « Les Poussins », le centre de loisirs « Les Balladins » et le Relais Petite

Enfance des Cévennes d'Ardèche / Guichet unique. Ce dernier est partagé avec la Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie. D'autres actions soutenues financièrement par la Communauté de communes sont conduites par nos partenaires : Le Centre de loisirs, le secteur Jeunesse et les actions familles par le centre socio-culturel « Revivre » et le Lieu d'Accueil Enfants Parents par L'îlot Z'enfants.

Coordonnées des structures Enfance et Jeunesse

- Crèche Les Poussins : 09 64 14 86 26 - creche.lespoussins@cdc-vansencevennes.fr
- Centre de loisirs Les Balladins : 04 69 22 00 75 - lesballadins@cdc-vansencevennes.fr
- Relais Petite Enfance des Cévennes d'Ardèche / Guichet unique : 06.70.68.05.07 - ram@pays-beaumedrobie.com
- Coordination Enfance-Jeunesse : 07 57 45 89 65 - directionactionsociale@cdc-vansencevennes.fr
- Centre Socio-Culturel Revivre : 04 75 37 76 88 - accueil@centresocialrevivre.fr - site : www.centresocialrevivre.fr
- Association L'îlot Z'enfants : 06 81 66 76 33 - site : www.ilotzenfants.fr



Rencontre 24 juin 2022
© CDC du Pays des
Vans en Cévennes



Suite du skatepark à Chambonas !

À l'invitation de la Communauté de communes et de la Mairie de Chambonas, de nombreuses personnes intéressées (jeunes du centre socio-culturel Revivre, associations, utilisateurs et élus) par le projet d'aménagement du skatepark à Chambonas ont pu échanger et confronter des idées le vendredi 24 juin 2022 sur le site du Plot du Puech, avec les constructeurs.

Ce temps de rencontre faisait suite à la réception officielle des travaux du 1^{er} module, un « bowl » dédié à la pratique du skate, par les coordinateurs et concepteurs du projet (Atelier BIVOUAC, Airlines Skatepark et INOUT Concept) en collaboration avec les jeunes du centre socio-culturel Revivre. Les élus de Chambonas et de la Communauté de communes ont pu ainsi constater toute la rigueur, l'expérience et le savoir-faire qu'avait nécessité l'élaboration de ce « bowl », comme une première pierre à l'édifice.

Julien Guillon (Airlines Skatepark) a ainsi commenté sa proposition d'agrandissement : 300m² dédiés à la glisse, que ce soit en skate, roller, trottinette ou BMX – ceci en tenant compte des différents niveaux de pratique. Des associations étaient également représentées, comme Ardèche Slackline, avec l'idée d'ouvrir ce lieu à d'autres disciplines et d'en faire un espace ouvert aux échanges et à la transmission, ce qu'il fut durant presque 3 heures, ce vendredi de juin.

Le Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) des Cévennes d'Ardèche couvre les communes du Pays des Vans en Cévennes et du Pays Beaume-Drobie. Le RPE permet un accompagnement de proximité des professionnel(le)s de la Petite Enfance (soutien administratif, formations, ateliers d'éveil). Il est aussi au service des parents employeurs ou pour la demande d'un accueil par le biais du Guichet Unique en crèche sur Rosières, les Vans et Valgorge.

- 39 assistant(e)s maternel(le)s dont 4 MAM en Pays des Vans en Cévennes
- 25 assistantes maternelles dont 3 MAM en Pays Beaume-Drobie
- Les commissions d'attribution de places en 2022 ont permis d'accueillir 65 enfants sur les commissions de Mars, Juin et Septembre.



© Relais Petite Enfance

Durant cette année 2022, les enfants ont bénéficié d'intervenants pour l'éveil musical, le cirque sous un chapiteau, la motricité, les contes et comptines, l'éveil des sens dans la nature.

Les assistant(e)s maternel(le)s et les parents ont également été conviés à des conférences sur l'application de la nouvelle convention collective entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2022, « La diversification alimentaire menée par l'enfant », « De l'enfant à l'ado, mais que fait son cerveau ? ».

Au cours de l'année les assistant(e)s maternel(le)s ont pu participer à une journée sur « Le jeu libre de l'enfant », un cycle « Les écrans si on en parlait », à la journée départementale des assistants maternels afin de valoriser l'accueil individuel et une soirée autour de la Charte d'Accueil du Jeune Enfant.



Atelier 5 sens
Association VIE



Atelier déco avec
Mariou du Polinno



Jeu memory géant - Août 2022



Atelier savoir rouler
Printemps 2022



Rencontre avec les
enfants de la MAM

Retour en images au Centre de loisirs « Les Balladins »

Comme chaque année, le centre de loisirs « Les Balladins » propose des thèmes originaux pour ses activités lors des vacances. Les thèmes de cette année 2022 ont été basés sur le « vivre ensemble : respect d'autrui, de la faune et de la flore ».

Les mercredis périscolaires ont porté sur les quatre saisons (observer, respect de la faune et de la flore), les vacances d'hiver sur l'alimentation et l'eau (importance de chaque repas, santé...), celles de printemps sur « Roulons ensemble » (découverte de la mobilité à vélo, développement durable...). Pour les grandes vacances d'été « l'art et les dinosaures » (créativité, respect, entraide...) et pour celles d'automne sur le Far West (découverte).

Pour chaque période, l'équipe pédagogique met en place des activités manuelles et sportives tous les jours selon la météo et l'envie des enfants. Chaque activité doit être avant tout ludique et pédagogique. Il est important que cela reste de l'initiation, de la découverte par le jeu et non de l'apprentissage.



Avec la Médiathèque communale
de St-Paul-le-Jeune - Août 2022



Jeux en bois
Printemps 2022



Séjour base du Cros
Juillet 2022



Avec le service Environnement,
les mercredis périscolaires 2021-2022



Sortie Dinopédia
Août 2022



Semaine intercommunale
en partenariat avec l'Education
Artistique et Culturelle - Juillet 2022



Photos © Centre de loisirs « Les
Balladins » - CDC du Pays des
Vans en Cévennes



Lecture par la Médiathèque
intercommunale - Août 2022



Carnaval
Mars 2022



Atelier cuisine - Semaine
du goût - Octobre 2022

Retour en images à la crèche « Les Poussins »

Les enfants jouent et évoluent à leur rythme ! L'équipe met quotidiennement à disposition des jeux libres et propose des activités pour favoriser l'éveil et le développement de chacun. Elle accompagne les enfants vers la socialisation et l'autonomie afin de les amener à grandir !



Atelier Psychomotricité
Mars 2022



Visite de l'école maternelle
des Vans - Mai 2022



Atelier musique avec Eric Paris
Avril 2022



Jeux de construction
Juin 2022



Jeux libres dans le jardin
Avril 2022

Photos © Crèche « Les Poussins » -
CDC du Pays des Vans en Cévennes

Découvrez aussi le reportage
sur la crèche en p.6 et 7 !

Convention Territoriale Globale (CTG)

Jeudi 17 novembre 2022, à la salle polyvalente de Chandolas, Christophe Deffreix, Président de la Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie et Joël Fournier, Président de la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes ont signé leur Convention Territoriale Globale (CTG) avec René Serres-Chamary, Président de la Caisse d'allocations familiales (CAF) de l'Ardèche.

La Convention Territoriale Globale (CTG), qui remplace le Contrat Enfance Jeunesse, est un document qui engage chacune des deux Communautés de communes du Pays Beaume-Drobie et du Pays des Vans en Cévennes avec la CAF de 2022 à 2026. À la différence du Contrat Enfance Jeunesse, le champ d'intervention de la CTG est plus large que les seuls services Enfance et Jeunesse puisqu'elle aborde également : la parentalité, l'animation de la vie sociale, le logement et le cadre de vie, la précarité, l'inclusion numérique, le handicap ainsi que l'accès au droit, au sport et à la culture.

Les objectifs et les actions à mettre en place inscrits dans les CTG des Communautés de communes ont été déterminés lors d'une série d'ateliers qui ont eu lieu entre mars et avril 2022, réunissant 90 personnes (partenaires, élus et agents des services concernés). De par les similitudes entre les deux territoires, le nombre de partenaires communs et les habitudes de travail partagé, les deux Communautés de communes ont choisi de conduire en collaboration ces ateliers afin que les CTG soient les plus pertinentes, complètes et efficaces possibles.



Présidents, élus et agents des CDC et de la Caf © CDC du Pays Beaume-Drobie

FRANCE SERVICES

L'équipe de France services du Pays des Vans en Cévennes est heureuse d'avoir accompagné dans leurs démarches administratives du quotidien, 3 200 personnes du territoire, depuis le début de l'année 2022.

France services est aussi présent les mercredis sur les communes des Salelles, de Berrias-et-Casteljau, de Beaulieu et de St-Paul-Le-Jeune. Vous pouvez prendre rendez-vous par le biais des mairies concernées ou en nous contactant (merci de préciser votre commune). N'hésitez pas à venir nous voir !

Contacts et horaires

Téléphone : 04 82 77 11 17

Adresse : 6 avenue Ferdinand Nadal (en face du Crédit Agricole).

Nous vous accueillons, sans rendez-vous, aux Vans, tous les matins de lundi à vendredi de 9h à 12h, ainsi que le lundi, mardi et jeudi après-midi de 14h à 17h.

Des permanences sont aussi organisées tous les mercredis aux Salelles, à Saint-Paul-le-Jeune, à Beaulieu et à Berrias-et-Casteljau (se renseigner auprès des mairies concernées).



Lancement du Contrat Local de Santé 2022-2026

Signé fin 2021, le Contrat Local de Santé a démarré en Septembre 2022 avec le recrutement d'une coordinatrice. Il est financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Communauté de Communes.

Il a pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé afin de contribuer à la santé et au bien-être des habitants. Il prend en compte les facteurs sociaux et environnementaux du territoire qui ont une incidence sur la santé et les soins (logement, environnement, éducation, relations sociales, travail, alimentation).

Le Contrat Local de Santé met en place un travail en réseau de l'ensemble des acteurs (associatifs, départementaux et médico-sociaux) du territoire pour lancer un projet de santé commun. Il coordonne et soutient la mise en place d'actions de prévention et d'accompagnement médico-social.

Quelques actions du Contrat Local de Santé (en cours ou futures) :

- **Le soutien à la parentalité** : avec le centre socio-culturel Revivre, actions diversifiées tout au long de l'année à destination des familles (« Parlons Famille », sorties...).
- **La santé des jeunes** : faciliter l'accès à des lieux d'information et de prévention en matière de vie affective et de santé sexuelle.
- **L'habitat indigne** : améliorer le repérage et le traitement des logements indécents.
- **L'accès au droit des personnes éloignées du système de santé** : aller vers l'ensemble des habitants du territoire, en particulier ceux n'ayant pas recours aux droits et aux soins.

Contact : cls@cdc-vansencevennes.fr - 07.48.13.36.84



Locaux France services
© CDC du Pays des Vans en Cévennes



OFFICE DE TOURISME CÉVENNES D'ARDÈCHE

Un nouveau cap se dessine pour l'Office de Tourisme après 5 ans de montée en puissance de l'outil de promotion de la destination : un bilan positif pour le travail accompli !

Chiffres clés saison 2022

- Plus de 50 000 visiteurs à l'office au 30 septembre à Joyeuse et aux Vans
- 3 000 accueils à distance (téléphone, mail, courrier)
- 1 800 prestations culturelles ou sportives vendues
- 1 300 topo et fiches topo rando vendus
- Top des demandes : Infos pratiques, agenda, balades et randonnées, activités sportives et VTT, sites touristiques et marché, hébergements (par téléphone et mail)
- 2 300 connexions sur les bornes 24h/24
- 160 000 utilisateurs sur le site internet (+ 21%)
- 443 000 pages vues (77% via smartphone)
- 50 000 pages vues sur le portail rando : « www.rando.cevennes-ardeche.com »
- 60 articles de blog et actualités
- 10 éditions différentes publiées (guide pratique, cartes...)
- 15% de clientèle étrangère
- 20% de clientèle locale
- Top des régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Ile de France, Bretagne, Occitanie, PACA

L'Office de Tourisme au service des habitants

Billetteries de spectacles, visites guidées, sites touristiques, permis de pêche, location de cours de tennis, programme du cinéma, informations sur les transports, idées de randonnée, information sur la qualité des eaux de rivières, les associations ou encore les manifestations, nous vous proposons toutes sortes d'informations pratiques, touristiques, culturelles.

Un agenda des Cévennes d'Ardèche rien que pour vous !

Recevez chaque semaine l'agenda des manifestations directement sur votre boîte mail (sur simple demande), en libre téléchargement dans la rubrique « Agenda » du site internet ou disponible en version papier dans les bureaux d'accueil.

Vous organisez un évènement ouvert au grand public ? Pensez à le faire apparaître sur l'agenda de l'Office de Tourisme en envoyant le programme sur agenda@cevennes-ardeche.com !

Le territoire Cévennes d'Ardèche est lauréat de l'AMI « Territoire Région Pleine Nature »

Le 14 novembre à l'occasion des Sommets du Tourisme à Lyon, la SPL Cévennes d'Ardèche et les Communautés de communes du Pays Beaume-Drobie et du Pays des Vans en Cévennes ont été lauréates de l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) « Territoire Région Pleine Nature » de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Cet AMI a pour objectif d'accompagner les destinations touristiques reconnues pour leur engagement sur les sports nature. Cette collaboration permettra au territoire de structurer son offre en matière de sport nature et d'augmenter sa valeur qualitative. Les projets subventionnés pourront être portés par des institutions publiques, privées ou associatives. Des sentiers d'interprétation, des zones de bivouacs, la structuration de l'offre vélo, des aménagements de sites (accueil, repos, baignade, etc.) ou encore des outils de communication ont été inscrits dans ce cadre.

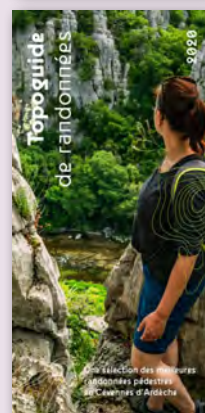
Les randonnées sur le territoire

C'est la Brigade verte de la Communauté de communes, composée de 3 agents, qui a pour mission d'entretenir les 600 km de sentiers de randonnée pédestre et VTT du territoire. Elle est en charge également de la pose de la signalétique pour les liaisons de boucles avec la fabrication des panneaux intermédiaires, de l'entretien de la voie verte reliant les gorges de l'Ardèche au Gard et elle apporte un soutien aux écogardes lors de la gestion estivale (voir p.21 pour en savoir plus sur les écogardes).

Pour découvrir tous les sentiers de randonnée du territoire, vous pouvez retrouver en vente des fiches à l'unité, un topoguide et un cartoguide à l'Office de Tourisme.

Découvrez la plateforme dédiée à la randonnée !

Retrouvez toutes les informations utiles pour randonner sur le territoire sur la plateforme : rando.cevennes-ardeche.com



COORDONNÉES

Office de Tourisme Cévennes d'Ardèche
17 Pl. Léopold Ollier, 07140 Les Vans
04 75 37 24 48
contact@cevennes-ardeche.com
www.cevennes-ardeche.com



AMÉNAGEMENT ET ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

En 2022...

PETITE VILLE DE DEMAIN

En 2021, la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes et sa ville centre, Les Vans, ont été retenues dans le programme de revitalisation « Petites Villes de Demain », initié par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

Dans ce cadre, une « convention d'adhésion » a été signée avec l'Etat, pour aboutir à la mi-2023 à une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), qui traduira les ambitions pour les prochaines années du futur projet de territoire. Véritable feuille de route pour le développement du territoire, elle définira la stratégie à mettre en place dans les domaines urbain, économique et social, sur fond de transition écologique.

Parmi les projets en cours, le programme s'engage dans la réhabilitation de la friche de l'ancien Hôpital. Menée conjointement par la commune des Vans et la Communauté de communes, une étude a été lancée par le Bureau d'études Plan B en vue de définir un programme pour la requalification de la friche de l'ancien hôpital. Celle-ci démontre l'intérêt et la faisabilité du regroupement des services communautaires en un seul lieu (pôle administratif, coworking, France services, etc...) car ils sont actuellement éclatés sur plusieurs sites. Cette configuration génère des lourdeurs de fonctionnement et des charges locatives élevées.

La Cabinet d'Architectes Estève et Dutriez assure maintenant le pilotage de la maîtrise d'œuvre du projet. Les prochaines étapes sont désormais conditionnées par la confirmation des financements promis et d'un accord entre les différentes parties prenantes.

Contact :

responsablepvd@cdc-vansencevennes.fr



Photos aériennes de l'ancien hôpital
© Relations Urbaines

AIDES AUX ENTREPRISES

La Communauté de communes propose une aide aux entreprises en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Un nouveau règlement est mis en place à partir de janvier 2023.

Vous pouvez consulter ce nouveau règlement en détail sur notre site internet dans la rubrique « Entreprendre et travailler » -> « Aides aux entreprises ».

ZONE D'ACTIVITÉS DE BALAGÈRE

Dans un contexte de pénurie croissante de foncier à vocation économique, la Communauté de communes travaille à l'extension de la Zone d'activités de Balagère, afin d'offrir une dizaine de lots supplémentaires. Plusieurs activités seront exclues de ce nouveau projet et en premier lieu les activités commerciales afin de ne pas concurrencer le centre-bourg des Vans.

Le projet est conduit en partenariat étroit avec la commune de Chambonas. Il nécessite d'élaborer une Déclaration de Projet Emportant Mise En Compatibilité (DPEMC) du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Chambonas, qui était en phase de concertation de décembre 2022 au 4 janvier 2023. Un Permis d'Aménager suivra en début d'année, avant le lancement des travaux courant d'année 2023.

Contact :

directionterritoire@cdc-vansencevennes.fr – 06 77 50 59 66

Photo aérienne de la Zone d'activités de Balagère © NALDEO



FORUM POUR L'EMPLOI 2023

En partenariat avec Pôle Emploi, la Communauté de communes souhaite organiser un forum pour l'emploi le 22 avril 2023 à l'espace sportif et culturel intercommunal des Vans.

Face au manque de candidats constatés au salon de l'année dernière, le format va évoluer. Il se tiendra un samedi, pendant les vacances scolaires afin de permettre aux étudiants d'y participer. Il sera ouvert à d'autres employeurs que les entreprises du tourisme (bâtiment, industrie, etc.). Seront présentes également des organisations professionnelles et des organismes de formation. Enfin, il sera ouvert à des entreprises des territoires voisins. L'ambition est d'en faire un véritable rendez-vous de l'emploi.

Plus de précisions à venir, n'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux et sur notre site internet pour ne pas manquer l'évènement !

POLINNO

Le Polinno (Pôle d'innovation des métiers d'art) se déploie à l'échelle de 4 Communautés de communes partenaires et réunit ainsi le Sud-Ardèche et le Nord-Gard : le Pays Beaume-Drobie, qui porte et anime le projet, les Gorges de l'Ardèche, le Pays des Vans en Cévennes et Cèze-Cévennes. En 2022, Le Polinno est lauréat de deux appels à projets de l'État qui lui confèrent une reconnaissance nationale : "Manufacture de Proximité" et "Micro-Folie".

Le label « Manufacture de proximité »

Le label vise à soutenir des lieux de fabrication qui animent et apportent des services à une communauté professionnelle. Au nombre de 100 en France, ces manufactures ont pour point commun de donner accès à des machines mutualisées, à des compétences et à un environnement dynamique, propice à la création et au développement de leur activité. Grâce à ce label attribué par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires, le Polinno, par son action en faveur de la filière "métiers d'art" bénéficie d'un soutien financier de 269 000€ sur 3 ans pour l'animation et l'équipement du lieu, ainsi que d'un accompagnement adapté à ses problématiques : modèle économique et juridique, partenariats, offre de services, etc.

La « Micro-Folie »

La « Micro-Folie », quant à elle, est un dispositif du Ministère de la Culture déployé sur le territoire français en partenariat avec La Villette, financé à 80% par le ministère. Son objectif est de favoriser l'accès à la culture et la créativité grâce à un musée "numérique" : un écran géant, des tablettes tactiles, un vidéoprojecteur de grande qualité pour diffuser plus de 3 000 œuvres d'art numérisées en haute définition par l'Etat. Le Polinno va déployer ce dispositif sur tout son territoire d'intervention de manière itinérante à destination des établissements scolaires, des centres de loisirs, des EHPAD, des musées et lieux culturels, des médiathèques, etc. La première "Micro-Folie" en Ardèche a été inaugurée le 26 novembre 2022, à Lablachère, en présence des élus avec la présentation de la fresque murale réalisée dans le cadre du « Mois de la Créativité ».

Autres missions

Outre ces deux distinctions, le Polinno a poursuivi sa mission de soutien aux métiers d'art par l'accompagnement des professionnels via le Fablab (un atelier qui met à disposition des machines et des outils pour fabriquer à peu près tout ce que l'on veut), la pépinière et des actions expérimentales, mais aussi par la diffusion des savoir-faire auprès du grand public : animations pour scolaires et extra-scolaires, expo-ventes à la boutique, participation à des événements tels que le « Mois de la créativité » en Pays Beaume-Drobie.

Au total, le Polinno a accueilli tous les publics pour 362 séances de travail et de découverte (+ 17% par rapport à 2021).

Contact :

contact@polinno.art - 07 49 78 81 82



Fablab à Chandolas
© Polinno



Inauguration de la Micro-folie
et fresque murale © Polinno

INAUGURATION VOIE DOUCE

Continuité de l'ancienne voie ferrovière
de St-Paul-le-Jeune à Gagnières

En novembre 2021, avait eu lieu l'inauguration du tronçon de la voie douce entre St-Paul-le-Jeune et Gagnières organisée par la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes. Le 8 octobre 2022, ce fut au tour de la Communauté de communes de Cèze Cévennes d'inviter les élus et les habitants du Pays des Vans en Cévennes pour inaugurer un nouveau tronçon de voie douce entre Gagnières et Saint-Paul-le-Jeune. Ce tronçon supplémentaire vient rajouter 3 kilomètres à la Via Ardèche qui devrait en compter à terme près de 70.

En effet, la Via Ardèche ne cesse de s'étendre et une réflexion pour la traversée de St-Paul-le-Jeune a débuté. Un comptage du nombre de passants sur la voie douce à mi-chemin entre Beaulieu et Saint-Paul-le-Jeune a également permis de constater qu'il y a eu environ 20 000 passages durant l'année 2022, ce qui nous encourage à continuer nos efforts !

Zoom sur nos partenariats avec Cèze Cévennes

En plus d'être reliée par la voie douce, notre collectivité collabore sur de nombreux autres domaines avec Cèze Cévennes :

- Gestion des forêts de communes : préservation, lutte contre les incendies, etc.
- Pin de Salzman : maintenance et développement de cette essence rare présente sur les deux territoires
- Tourisme : partenariats entre la SPL Cévennes d'Ardèche et l'EPIC Cèze Cévennes
- Randonnée : nombreux sentiers communs



De droite à gauche : Olivier Martin, Maire de Gagnières et Président de la Communauté de communes de Cèze Cévennes, Joël Fournier, Président de la Communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes, Matthieu Salel, Conseiller Départemental de l'Ardèche, Thierry Bruyère-Isnard, Maire de Saint-Paul-le-Jeune et 1^{er} Vice-Président du Pays des Vans en Cévennes.
© CDC du Pays des Vans en Cévennes

ENVIRONNEMENT

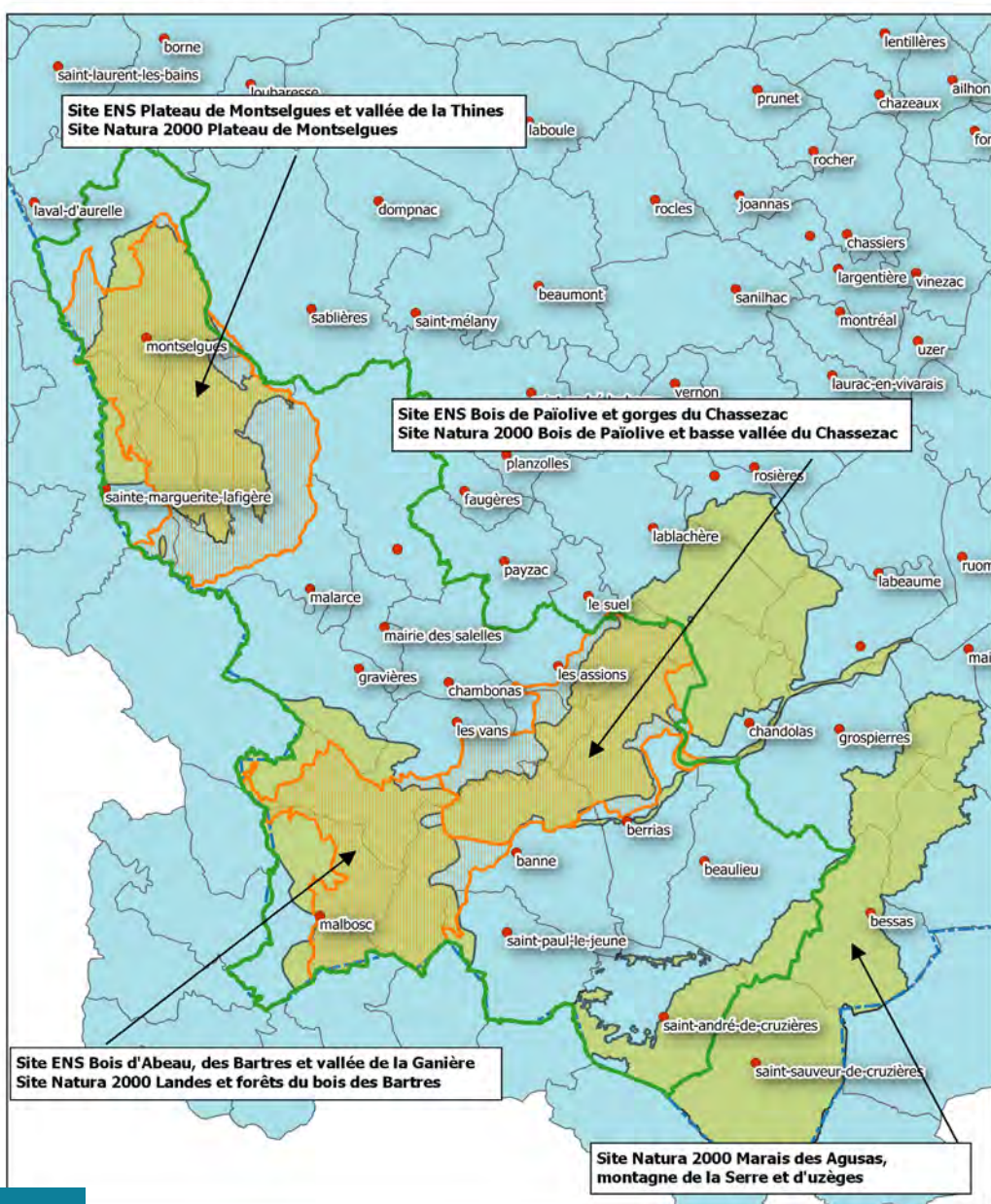
En 2022...

Le service Environnement de la Communauté de communes, composé de deux chargés de mission, travaille dans le cadre des programmes Natura 2000 et Espaces Naturels Sensibles (ENS) du territoire (voir carte ci-dessous). Ses missions sont de :

- Mettre en place des actions de gestion des milieux naturels protégés et des espèces.
- Mettre en place des suivis d'espèces pour mieux comprendre les dynamiques de population et développer des actions de préservation.
- Faire découvrir les richesses environnementales locales au plus grand nombre (sorties, animations, conférences, etc.).
- Accompagner les porteurs de projets sur les sites Natura2000 et ENS et assurer l'animation des sites via les comités de pilotage

Répartition des sites ENS et Natura 2000 sur le territoire de la CCPVC

-  Territoire de la communauté de communes
-  Sites ENS gérés par la CCPVC
-  Site Natura2000 gérés par la CCPVC



Contacts :

espacesnaturels@cdc-vansencevennes.fr
environnement@cdc-vansencevennes.fr



Tourbière du Jou à Montselgues après restauration
© CDC du Pays des Vans en Cévennes

Tourbière du Jou à Montselgues avant restauration © CDC du Pays des Vans en Cévennes



Tourbière du Jou à Montselgues pendant restauration
© CDC du Pays des Vans en Cévennes

Restauration de la tourbière du Jou

La Maison Familiale Rurale (MFR) de la petite Gonthière accompagnée par le conservatoire des Espaces Naturels et la Communauté de communes, a réalisé des travaux de restauration hydrologique de la tourbière du Jou à Montselgues, en octobre 2022.

Propriété départementale acquise dans le cadre des Espaces naturels sensibles (ENS), cette zone humide était fortement dégradée. Ainsi, une trentaine d'élèves de la MFR ont réalisé des ouvrages en génie végétal et pierres sèches dans l'objectif de maintenir l'eau sur la tourbière et favoriser le cortège d'espèces liées aux milieux tourbeux. Réfection de seuils, création de mares, coupe de pins étaient au programme des travaux.



Une initiation ludique à la biodiversité, rangée dans un sac à dos !

Pour inviter les familles qui empruntent le sentier des poètes de Malarce-sur-la-Thines situé sur un site Espace Naturel Sensible, la Communauté de communes s'est associée à la FRAPNA (France nature environnement

Auvergne-Rhône-Alpes) pour réaliser un sac pédagogique contenant de quoi réaliser en autonomie plusieurs activités nature au fil du sentier.

Des fiches pédagogiques apportent des informations d'écologie ainsi que des activités ludiques à réaliser en famille. Une paire de jumelles, une loupe, une boussole... complètent ces fiches. Ce sac est prêté gratuitement auprès de l'Office de Tourisme hors saison et sur le stand du Parking de Thines en été.

Un exemple de suivi d'espèces en 2022

Le Bruant Ortolan est un passereau migrateur reconnaissable à son ventre brun orangé et à sa moustache. Présent dans une grande variété d'habitats, sa population est en déclin depuis plusieurs décennies malgré son statut de protection.

Ainsi, un inventaire des couples de Bruants Ortolan a été réalisé sur le plateau de Montselgues. Au total, 15 mâles chanteurs et 6 femelles ont été estimés. Ce faible taux ne semble pas suffisant pour maintenir la population, c'est pourquoi, des mesures de gestion vont être menées pour favoriser l'espèce.



Des panneaux de sensibilisation de la faune et la flore de la rivière Thine !

La vallée de la Thine abrite des espèces sensibles et patrimoniales, c'est pourquoi elle fait partie du réseau départemental Espace Naturel Sensible (ENS). Afin de sensibiliser le public, la Communauté de communes et la commune de Malarce-sur-la-Thines, grâce au soutien financier du Département, ont décidé d'installer des panneaux de sensibilisation à ce patrimoine naturel, au niveau de la rivière Thine, à deux endroits de passage.

Animations avec le centre de loisirs Revivre

Pour la deuxième année consécutive, les jeunes du centre de loisirs Revivre se sont vu proposer une série d'animations autour des espèces du site ENS et Natura2000 du Bois de Païolive.

Cette année, la thématique était « les poissons du Chassezac ». Sur quatre mercredis, au printemps, un groupe de jeunes volontaires ont participé à des animations avec la fédération de pêche et avec un dessinateur naturaliste autour de la découverte de ces animaux et sur les moyens de les identifier. La seconde étape du projet a été plus artistique. Les jeunes ont produit une série de dessins qui ont été sérigraphiés sur des tee-shirts et sacs avec lesquels ils sont repartis. Une jolie manière de découvrir notre faune locale de manière ludique !



La gestion estivale sur le site de Païolive

Le site Natura2000 et Espace Naturel Sensible (ENS) du bois de Païolive et des gorges du Chassezac est le second site naturel le plus visité d'Ardèche. Afin de veiller sur ce site et conserver le mieux le patrimoine naturel présent, la Communauté de communes embauche chaque été deux saisonniers écogardes pour épauler le chargé de mission du site.

Pendant l'été, les écogardes circulent sur le site naturel : Surveillance, sensibilisation et nettoyage des principaux lieux touristiques sont les principales missions effectuées. Au final, cet été 2022, plus de 2000 personnes ont profité d'animations et presque 1000 litres de déchets ont été ramassés. De plus, un travail de comptabilisation des activités de pleine nature est fait pour permettre de mieux connaître les évolutions des pratiques et travailler sur des pratiques plus vertueuses pour l'environnement avec les professionnels. Ainsi, un travail a été lancé avec les loueurs de canoës sur ce sujet en 2022.



Succès pour la Fête de la Science !

Les services Environnement et Culture ont proposé conjointement un programme très riche pour la Fête de la Science, qui s'est tenue du 23 septembre au 22 octobre 2022 sur l'ensemble du territoire. 650 participants au total pour 14 événements organisés.

Au programme : conférences, rando-découverte, Fête de la gratuité, débats, spectacles, soirée « Pint Of Science »...etc. Les habitants de l'ensemble du territoire ont pu profiter pleinement de cette fête, une vraie réussite !



DÉCHETS MÉNAGERS ET TRI SÉLECTIF

Local technique et les camions de collecte
© CDC du Pays des Vans en Cévennes

Le service de gestion des déchets assure la collecte quotidienne des déchets ménagers et assimilés, ordures ménagères et multi matériaux (tri sélectif). Composé d'une équipe de 6 à 11 agents en fonction de la saisonnalité, il collecte les quelques 350 points de regroupement de bacs sur les 15 communes du territoire.

LE PARCOURS DE NOS DÉCHETS

Les déchets collectés sont transférés au Syndicat Intercommunal de Collecte des Ordures Ménagères de la Basse Ardèche (SICTOBA) qui assure le traitement des déchets.

Les ordures ménagères collectées sont enfouies à hauteur de 60% et valorisées en matière ou CSR (Combustible Solide de Récupération) à hauteur de 40%. Les déchets verre sont 100% recyclés.

Depuis octobre 2021, les déchets issus des poubelles jaunes du territoire sont triés à MéTRIpolis, un centre de tri recevant les déchets de 750 000 habitants de Drôme-Ardèche, ce qui représente environ 150 tonnes d'emballages et papiers chaque jour. Les différents déchets y sont triés mécaniquement et manuellement par tailles, formes et matières. En bout de chaîne, ils sont compactés par matière sous forme de balles (gros cubes) qui sont expédiées vers les filières de recyclage.

Ce tableau présente la caractérisation des flux valorisés et des refus sur le territoire du Pays des Vans en Cévennes en 2021. Les caractérisations pour l'année 2022 vous seront présentées en 2023.

SYNTHESES DES CARACTERISATIONS 2021 (en tonnes sur l'année)					
SYNTHESE	PLASTIQUES	METAUX	PAPIERS/CARTONS	REFUS	TOTAL
CDC du Pays des Vans en C.	111,31	31,54	415,83	123,35	682,02
Pourcentage	16%	5%	61%	18%	100%

Les refus correspondent pour moitié aux erreurs de tri (verre, textile, électroménager, mobilier,...) et pour autre moitié aux erreurs de geste de tri (imbrication des déchets les uns dans les autres, emballages déposés dans des sacs fermés). Ce dernier aspect est regrettable puisque le tri est réalisé comme il se doit mais ne peut être valorisé in fine. **Pensez à bien séparer vos emballages et à les déposer en vrac dans les bacs jaunes !**

Contact :
directiontechnique@cdc-vansencevennes.fr

CHIFFRES CLÉS 2021

En 2021, 2 411 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées et 682 tonnes d'emballages et papiers (tri sélectif). La collecte de verre, quant à elle, représente 691,54 tonnes.

(Les chiffres clés 2022 vous seront communiqués courant 2023)

MéTRIpolis © SICTOBA



DE L'IMPORTANCE DE BIEN TRIER

Nous savons que nos poubelles coûtent cher, mais il faut savoir que mal trier ses déchets augmente drastiquement ce coût.

Voici un tableau comparatif du coût de refus de nos déchets triés et non triés en **€TTC/tonne** :

Biodéchets du compost		Verre	
Triés au compost	0€	Trié dans bornes et bacs à verre	3€**
Déposés dans bacs verts* (ordures ménagères)	185€	Déposé dans bacs verts* (ordures ménagères)	185€
Déposés dans bacs jaunes*	274€	Déposé dans bacs jaunes*	274€
Tri / Emballages		Ordures ménagères	
Triés dans bacs jaunes*	16€**	Déposées dans bacs verts* (ordures ménagères)	185€
Déposés dans bacs verts* (ordures ménagères)	185€	Déposées dans bacs jaunes*	274€

* Hors coûts de collecte
** Recettes déduites

Source des chiffres :
Matrice des coûts SICTOBA - Chiffres 2021

LES PETITES ANNONCES

Vous avez besoin d'un mode de transport ?

La Communauté de communes vous propose de louer des vélos à assistance électrique ! Des critères d'attribution ont été définis, en privilégiant les trajets domicile-travail, les personnes sans véhicule et les jeunes à partir de 16 ans ou en recherche d'emploi. Les tarifs sont de 70€ pour 2 mois et 180€ pour 6 mois.

Pour votre dossier de demande, veuillez contacter ou vous présenter au secrétariat de la Communauté de Communes : 04.75.37.41.22 - accueil@cdc-vansencevennes.fr.



Vous cherchez un espace pour travailler ?

La Communauté de communes vous propose un espace de travail partagé au 28 rue du Temple, aux Vans.
Tarifs : à partir de 90€/mois - 30€/semaine - 10€/jour

Pour toute demande, contactez-nous :
04.75.37.41.22 - habitat@cdc-vansencevennes.fr.



© CDC du Pays des Vans en Cévennes

Vous avez un nid de frelon asiatique chez vous ?

La Communauté de communes prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques sur l'ensemble de son territoire, en collaboration avec la commune concernée. Informations et procédures à respecter :

1. Vous découvrez un nid de frelons asiatiques dans votre commune (votre propriété, celle d'un voisin ou sur le domaine public).
2. Vous prenez contact avec le référent (un élu communal) via votre mairie, qui se rendra sur place et qui confirmera ou pas la présence d'un nid de frelons asiatiques.
3. Le référent communal se met en relation avec la Communauté de communes qui programme la destruction du nid avec une entreprise spécialisée.

Important : En cas de suspicion de nid de frelons asiatiques, ne cherchez en aucun cas à détruire le nid vous-même, même s'il est de petite taille et gardez une distance de sécurité autour du nid d'au moins 10 mètres.

© Lefrelon.com



Vous souhaitez rénover votre habitat ?

Depuis juin 2018, la Communauté de communes a lancé son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en partenariat avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

Issue d'une étude de 2016 soulignant les problématiques (précarité énergétique, habitat indigne, adaptation à des publics spécifiques, entre autres) présentes sur le territoire, l'OPAH permet aux propriétaires occupants ou bailleurs de recevoir des aides pour rénover leur logement.

À ce jour, 136 dossiers ont été instruits. Ces travaux ont généré plus de 2,7 M€ de travaux dont 1,3 M€ de chiffre d'affaires pour les artisans du territoire, et 1,5 M€ de subventions apportées aux propriétaires. Les entreprises intervenantes sur les travaux doivent impérativement être labellisées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) lorsque les travaux portent sur de la rénovation énergétique.

À savoir que la Communauté de communes apporte une aide de 750€ aux propriétaires occupants et 3 500€ pour les propriétaires bailleurs. L'OPAH actuelle se terminant le 31 mai 2023, pensez à instruire votre dossier rapidement !

Pour obtenir des informations et bénéficier du montage gratuit de votre dossier :

- Contactez SoliHa Ardèche au 04 75 29 51 35
- Rendez-vous aux permanences de SoliHa tous les lundis de 9h30 à 12h dans les locaux de France services :
- 6 avenue Ferdinand Nadal (en face du Crédit Agricole), 07140 Les Vans

Uniquement sur rendez-vous.

Vous souhaitez passer votre BAFA ?

« Passe ton BAFA ! » a pour objectif de soutenir la formation de jeunes animateurs sur le territoire de Pays des Vans en Cévennes. Destiné aux jeunes de 17 à 25 ans*, ce dispositif leur permet de passer le BAFA en une année dans le cadre d'un partenariat avec STAJ Rhône-Alpes.

Aidés financièrement à hauteur de 450€, les jeunes sont accueillis pour leur stage pratique dans les centres de loisirs locaux « Les Balladins » à Saint-Paul-le-Jeune ou « Revivre » aux Vans.

* Pour les jeunes de 16 ans, nous contacter.

Contacts

- Centre de loisirs « Les Balladins » :
07 57 44 43 19 - lesballadins@cdc-vansencevennes.fr
- Centre socio-culturel « Revivre » :
04 75 37 76 88 - enfants@centresocialrevivre.fr



© CDC du Pays des Vans en Cévennes



Toutes nos informations sur notre nouveau site internet, sorti en septembre 2022 !

www.cdc-vansencevennes.fr



Suivez-nous là !



**Pour ne rien manquer
de notre actualité,
abonnez-vous sur nos pages
Illiwap et Facebook !**

**Ou abonnez-vous à notre
Newsletter sur notre site !**



Ou là !

